

### LES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU QUÉBEC – CARACTÉRISTIQUES ET COMPARAISONS

Au Québec, la majorité des fermes sont de petite taille. D'après le recensement agricole de 2021, plus de la moitié (51,1 %) des fermes québécoises ont un revenu annuel total inférieur à 100 000 \$.

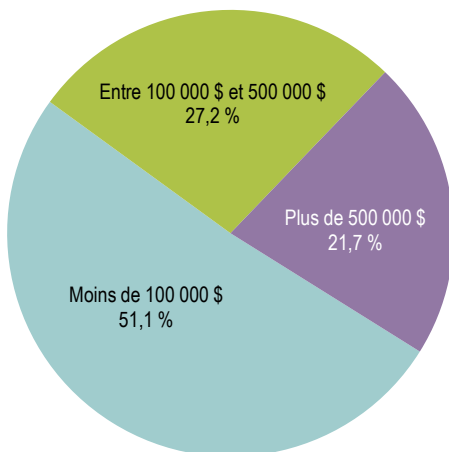
Ces petites exploitations sont principalement situées dans les régions de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et de l'Estrie (soit 64,4 % d'entre elles). Elles se concentrent sur la production végétale, en particulier l'acériculture et les grandes cultures. Ces fermes représentent 14,2 % du revenu des petites exploitations à l'échelle canadienne.

En termes de rentabilité, ces petites exploitations québécoises affichent un rendement de l'actif supérieur à la moyenne nationale.

#### LES REVENUS DE LA MAJORITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES QUÉBÉCOISES SONT INFÉRIEURS À 100 000 \$

Plus précisément, 51,1 % de l'ensemble des exploitations ont un revenu total inférieur à 100 000 \$. Les exploitations de taille moyenne, générant des revenus compris entre 100 000 \$ et 500 000 \$, représentent 27,2 %, tandis que celles avec des revenus supérieurs à 500 000 \$ constituent 21,7 % de l'ensemble.

Figure 1. Répartition du nombre d'exploitations agricoles au Québec par catégorie de revenu des entreprises en 2021



Source : Statistique Canada; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

En ce qui concerne la répartition régionale des petites exploitations, 64,4% d'entre elles se trouvent dans quatre régions :

- Montérégie : 18,2 %
- Chaudière-Appalaches : 24,1 %
- Centre-du-Québec : 10,0 %
- Estrie : 12,1 %

#### UNE SPÉCIALISATION EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Les petites exploitations au Québec se spécialisent principalement dans la production végétale, qui compte pour 72,5 % de leurs activités en 2021, selon la fiche d'enregistrement du MAPAQ.

Tableau 1. Répartition des petites exploitations au Québec par activité principale en 2021

Activité principale	Pourcentage (%)
<b>Production végétale</b>	<b>72,5</b>
Acériculture	23,5
Grandes cultures	20,3
Fruits et légumes	13,6
Fourrage	9,6
Autre production végétale	5,4
<b>Production animale</b>	<b>27,5</b>
Bovin	16,7
Autre production animale	10,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : Fiche d'enregistrement du MAPAQ.

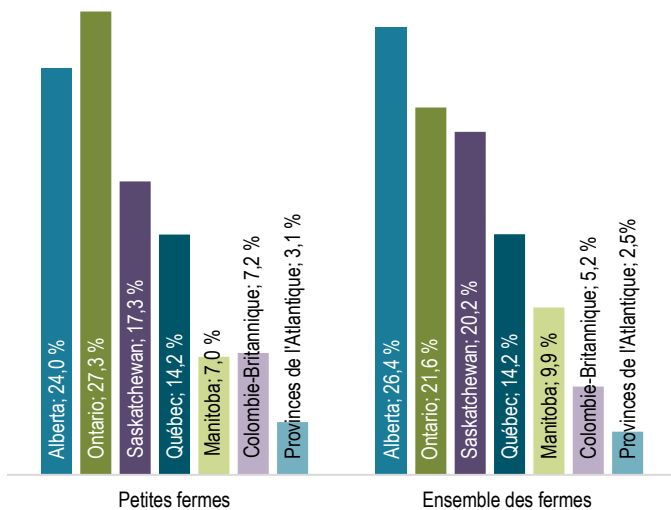
Parmi les principales activités des petites exploitations québécoises, l'acériculture occupe la première place avec 23,5 % des entreprises, suivie des grandes cultures (20,3 %) et de la production de fruits et légumes (13,6 %). Pour ce qui est de la production animale, il convient de noter que l'élevage bovin constitue 16,7 % des activités de ces exploitations en 2021.

Cette orientation vers la production végétale s'explique en grande partie par des coûts d'exploitation moins élevés que ceux liés à la production animale. À titre d'exemple, en 2020, les dépenses moyennes d'une exploitation spécialisée dans la production porcine s'élevaient à plus de 1,7 million de dollars (M\$), et celles d'une exploitation axée sur l'élevage de volaille et la production d'œufs s'élevaient à près de 1 M\$, tandis que les dépenses moyennes d'une exploitation spécialisée dans les grandes cultures s'élèvent à moins de 300 000 \$.

#### LA COMPARAISON INTERPROVINCIALE

En 2021, la part des petites exploitations au Québec représente 14,2 % du revenu des petites exploitations au Canada. Cela confère à la province la quatrième position à l'échelle canadienne. Elle est précédée de l'Ontario (27,3 %), de l'Alberta (24,0 %) et de la Saskatchewan (17,3 %).

Figure 2. Part des revenus des petites exploitations par province en comparaison avec la part de l'ensemble des exploitations



Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

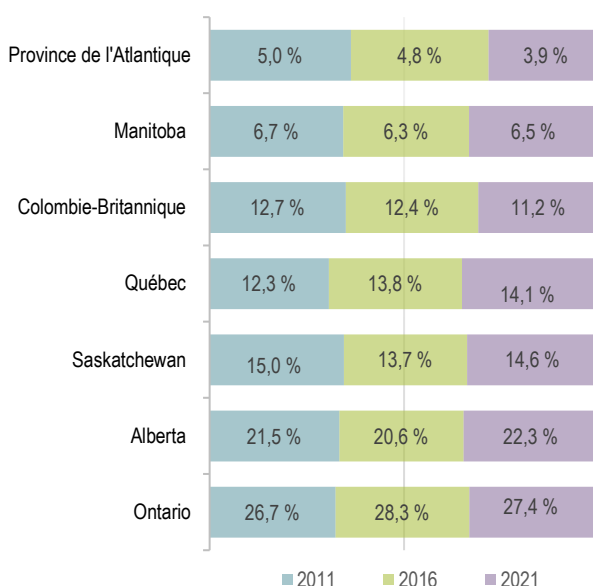
Il est à noter que l'ensemble des exploitations au Québec, toutes tailles confondues, a également généré une part identique, soit 14,2 % du revenu au Canada.

### UNE HAUSSE DE L'IMPORTANCE DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU QUÉBEC

Le pourcentage des petites exploitations au Québec par rapport à l'ensemble des petites exploitations au Canada a augmenté au cours des dernières années. En 2011, les petites exploitations québécoises représentaient 12,3 % de l'ensemble des petites exploitations au Canada. Ce pourcentage est passé de 13,8 % en 2016 à 14,1 % en 2021, ce qui représente une augmentation d'environ 15 % sur la période de 2011 à 2021.

L'appréciation du pourcentage des petites exploitations au Québec de 2011 à 2021 s'explique par la diminution du nombre de petites exploitations au Canada, lequel est passé de 128 026 en 2011 à 105 956 en 2021.

Figure 3. Pourcentage des petites exploitations agricoles par provinces



Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

### LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE DES PETITES EXPLOITATIONS

En termes de rentabilité financière, soit la capacité d'une exploitation à générer des profits à partir de ses actifs, les petites exploitations québécoises ont affiché un rendement de l'actif de 1,5 % en 2021. Notons toutefois que les petites exploitations agricoles des provinces de l'Atlantique<sup>1</sup> ont légèrement surpassé celles du Québec en matière de rendement, avec seulement un écart de 0,3 point de pourcentage.

Ainsi, chaque dollar investi par les petites exploitations québécoises a généré un gain de 1,5 cent. Ce rendement surpasse la moyenne de toutes les petites exploitations du Canada, établie à 1,3 % pour la même période.

Tableau 2. Rendement de l'actif des petites exploitations par province en 2021

Province	Rendement (%)
Provinces de l'Atlantique	1,8
Saskatchewan	1,6
<b>Québec</b>	<b>1,5</b>
Manitoba	1,5
Alberta	1,2
Ontario	1,0
Colombie-Britannique	1,0
<b>CANADA</b>	<b>1,3</b>

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

### LES PAIEMENTS DIRECTS

Les paiements directs versés aux producteurs agricoles en fonction du revenu varient d'une province à l'autre et selon les programmes en place.

Selon les données de Statistique Canada, les paiements directs représentaient 15,4 % du revenu des petites exploitations au Québec et 13,3 % au Nouveau-Brunswick en 2021.

Tableau 3. Ratio des paiements directs par rapport au revenu des petites exploitations par province en 2021

Province	Ratio (%)
<b>Québec</b>	<b>15,4</b>
Nouveau-Brunswick	13,3
Colombie-Britannique	10,1
Saskatchewan	10,0
Alberta	9,3
Terre-Neuve-et-Labrador	8,2
Nouvelle-Écosse	7,8
Île-du-Prince-Édouard	8,2
Ontario	5,8
Manitoba	7,2

Source : Statistique Canada; compilation du MAPAQ.

Le ratio des paiements directs des autres provinces oscillait entre 10,1 % et 5,8 % du revenu des petites exploitations.

Selon les données de La Financière agricole du Québec, les exploitations agricoles de moins de 100 000 \$ auraient reçu des paiements totalisant plus de 38 M\$ en 2019 et plus de 26 M\$ en 2020<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse.

<sup>2</sup> Déclaration des clients d'Agri-stabilité.